

## Communiqué de presse

Montpellier, le 1<sup>er</sup> mars 2010

---

### **Intoxication alimentaire du 20 février 2010 au Stade Yves du Manoir de Montpellier**

---

Durant le match de rugby Montpellier – Bayonne qui s'est tenu samedi 20 février 2010 au stade Yves du Manoir, plusieurs personnes participant au repas de réception servi dans les loges ont été prises de vomissements et de diarrhée environ 2 heures après le repas.

L'intensité de la situation a nécessité la mise en place d'un poste médical avancé pour la prise en charge immédiate de certains malades. Vingt-deux personnes ont dû être hospitalisées quelques heures aux urgences du CHU de Montpellier. Les signes aigus ont en majorité duré moins de 12 heures. Aucun cas grave n'a été signalé. Toutes les personnes hospitalisées ont pu regagner leur domicile le soir même.

La DDASS de l'Hérault (service de veille sanitaire) et la Cellule Régionale d'Epidémiologie (CIRE) du Languedoc-Roussillon, en lien avec la Direction départementale de protection des populations (DDPP), ont mené des investigations épidémiologiques afin de tenter de déterminer les causes de cet événement.

Les premiers éléments d'analyse de l'enquête alimentaire menée auprès de 200 personnes malades et non malades ont permis d'identifier « le mini jambonneau » servi ce jour-là comme étant la probable et principale source de contamination. L'analyse des restes alimentaires confirme cette suspicion avec une présence importante et anormale de germes de type staphylocoque.

D'autres denrées du buffet présentaient, dans une moindre mesure mais à des taux pathogènes, du staphylocoque dont la contamination est vraisemblablement croisée à partir du jambonneau.

L'enquête et l'analyse plus fine des données recueillies permettant de donner toutes les conclusions à cette affaire sont toujours en cours.

D'ores et déjà des actions correctives ont été demandées aux responsables concernés.

*Contacts presse :*

- DDASS : 04 67 07 20 15
- DDPP : 04 67 34 29 34